Le 11 octobre 2022

TABLE DES MATIÈRES

SANTÉ MENTALE

M. McKee

L'hon. M. Fitch

M. McKee

L'hon. M. Fitch

Mr. McKee

L'hon. M. Fitch

M. McKee

L'hon. M. Fitch

PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

M. D'Amours

L'hon. M. Higgs

M. D'Amours

L'hon. M. Higgs

M. D'Amours

L'hon. M^me^ Dunn

ÉNERGIE NB

M. K. Chiasson

L'hon. M. Higgs

M. K. Chiasson

L'hon. M. Higgs

M. K. Chiasson

L'hon. M. Higgs

ÉCOLES

M^me^ Thériault

L'hon. M. Cardy

M^me^ Thériault

L'hon. M. Cardy

ÉNERGIE NB

M. Coon

L'hon. M. Higgs

M. Coon

L'hon. M. Higgs

SANTÉ MENTALE

M. McKee

L'hon. M. Fitch

M. McKee

L'hon. M^me^ Dunn

[*Traduction*]

SANTÉ MENTALE

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, la veste est un peu plus serrée aujourd'hui. Je veux profiter de l'occasion pour souhaiter à tout le monde une joyeuse fin de semaine du jour de l'Action de grâces. J'espère que tout le monde a passé une bonne fin de semaine. En même temps, je suis de tout cœur avec les gens qui étaient dehors dans le froid ou qui n'avaient pas de place autour d'une table familiale.

Aujourd'hui, il y a tant de choses que nous pourrions dire, mais il y a si peu de temps. Nous savons que les clients d'Énergie NB subventionneront les usines de pâtes et papiers. Nous entendons Jean-Guy Finn et Richard Saillant remettre en question la mesure législative sur la réforme de la gouvernance locale. Toutefois, aujourd'hui, je veux commencer par la santé mentale. La santé mentale ne peut pas être reléguée au second plan, et je m'en voudrais de ne pas en parler. C'est presque ma première semaine — c'est aujourd'hui le premier jour de ma deuxième semaine — en tant que chef de l'opposition officielle.

La santé mentale est très importante pour moi et, je le sais, pour la Chambre. Toutefois, trois ans se sont écoulés, et nous venons d'apprendre que le gouvernement a fait peu de progrès sur le Centre d'excellence pour les jeunes, à Moncton. Je voudrais savoir ceci de la ministre : Qu'a-t-il été fait, et de quels progrès peut-elle faire état?

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Eh bien, je suis reconnaissant des bons vœux du député d'en face. Nous aussi, nous faisons écho à la préoccupation quant à notre population, et nous partageons aussi les souhaits du jour de l'Action de grâces pour la famille et les amis, ainsi qu'un souci constant pour les besoins des autres.

À titre de mise à jour rapide, la santé mentale et le traitement des dépendances relèvent du ministère de la Santé, qui est mon portefeuille. Je sais que le député d'en face a mentionné « elle », mais nous avons changé de postes. Je suis ministre de la Santé et je suis aussi responsable du centre pour les jeunes du Restigouche.

Beaucoup a été fait dans le dossier, et une partie de ce dossier a été consacrée à des discussions avec les parties prenantes et les gens qui s'occupent de la santé mentale des jeunes. Il a été décidé que cela servirait mieux la province et augmenterait l'accès — élargirait l'accès aux deux bouts de la province — si huit lits étaient maintenus à Campbellton et que huit étaient établis à Moncton.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, je demande au MTI des mises à jour sur les progrès. Le ministre de la Santé dit que le ministère de la Santé est un client du MTI. J'aimerais savoir quels progrès ont été réalisés, mais j'y viendrai dans une seconde.

Si les gens d'en face disent que la santé mentale continue d'être une priorité, pourquoi le Centre d'excellence pour les jeunes est-il déclassé? Appelez-le comme vous voulez — ce ne sera plus un centre d'excellence. Ce n'est pas ce qui a été recommandé ni ce qui a été approuvé par le gouvernement. Il semble qu'il s'agisse d'une décision purement financière.

Je me demande ceci : Lorsque le gouvernement actuel est arrivé au pouvoir, combien de projets a-t-il suspendus, reportés, réduits ou annulés pour envoyer un message de prudence financière? Nous voyons maintenant que l'économie n'est pas la même qu'avant 2020. Les projets que le gouvernement ressuscite coûteront plus cher. Le projet en question est maintenant réduit de moitié, avec huit lits à Moncton et huit lits dans le Nord, à Campbellton. Ce n'est pas ce qui a été recommandé. Le ministre nous dirait-il quels nouveaux renseignements ont été reçus pour justifier la répartition des lits en huit et huit?

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Là encore, je peux corriger le député d'en face. Il ne s'agissait pas d'une décision financière, car les soins pour les jeunes sont plus qu'une simple décision liée aux briques et au mortier. Monsieur le président, la décision découle d'une analyse minutieuse du continuum et des besoins des divers jeunes et enfants pris en charge qui ont besoin de tels genres de services. Ces genres de services sont de très haut niveau. À Campbellton, il y a une expertise qui a été établie quant à un genre de soins thérapeutiques et médico-légaux, laquelle est en place.

Une partie de la discussion avec les parties prenantes a été qu'il pourrait y avoir un niveau plus élevé. Il pourrait y avoir un établissement qui n'a pas une politique de porte verrouillée aussi stricte, où les pensionnaires sont dans un milieu plus accueillant qui atténue certaines des tendances à la violence et aux actes de violence afin que les pensionnaires puissent obtenir les soins dont ils ont besoin. C'est ce qui sous-tend la décision prise.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

[*Original*]

Mr. McKee (Moncton Centre, Leader of the Official Opposition, L): Merci, Monsieur le président. Je vais revenir à ma première question, comme j'avais dit que j'allais le faire. Trois ans se sont écoulés, et nous venons d'apprendre que le gouvernement n'a fait aucun progrès dans le dossier du centre de santé mentale pour jeunes. Le fait que le gouvernement n'a pas pu trouver de terrain pour construire le centre jusqu'à présent est

incroyable, Monsieur le président. Je ne suis pas convaincu, par les réponses que je reçois aujourd'hui, que le centre continue à être une priorité pour ce gouvernement. Si la santé mentale des jeunes est une priorité, comme je l'ai dit, alors pourquoi l'installation proposée est-elle déclassée?

Ce n'est plus un centre d'excellence pour jeunes, comme je l'ai dit. Ce n'est pas ce qui avait été recommandé ou accepté par le gouvernement. Il me semble qu'il s'agit d'une décision purement financière. La ministre des Transports et de l'Infrastructure peut-elle nous donner une mise à jour sur le processus de recherche d'un terrain pour cette installation? Combien d'offres ont été soumises et combien de terrains ont été examinés? Peut-elle nous donner une mise à jour sur les démarches?

[*Traduction*]

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, je veux revenir là-dessus, car certaines des déclarations faites par le leader intérimaire de l'opposition sont tout simplement inexactes. Le travail avec les enfants et les jeunes de la province n'a cessé de se poursuivre. En fait, il s'est intensifié pendant la pandémie de COVID-19, lorsque nous avons dû pivoter afin de nous assurer que les personnes dans le besoin recevaient un tel genre de soins. Le fait que le député d'en face suggère quelque chose de moins que cela est un manque total de respect envers les gens qui sont intervenus jour après jour pour donner ces soins aux jeunes.

Monsieur le président, nous pouvons aussi signaler de très nombreuses initiatives qui attestent que la santé mentale des jeunes est une grande priorité pour les gens ici au Nouveau-Brunswick. Là encore, je me souviens d'avoir annoncé 500 000 $ pour Atlantic Wellness, qui s'occupe des jeunes en se fondant sur le fait qu'ils peuvent obtenir un traitement et parler à un conseiller. Cela peut prévenir que la situation de quelqu'un ayant besoin de tels services se détériore davantage.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

[*Original*]

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, c'est évident que ce centre n'est pas une priorité pour ce gouvernement. C'est évident aussi que la santé mentale des jeunes n'est pas une priorité pour lui. L'ouverture de ce centre a été reportée à 2026. Comment cela se fait-il, si c'est une priorité pour ce gouvernement?

Je vous rappelle que l'ouverture devait se faire en 2020. Elle a été repoussée à 2024 dans le plan d'action du gouvernement. Monsieur le président, ce sera maintenant en 2026. Les enfants sont ceux qui souffrent le plus ; ils ne peuvent pas avoir accès aux précieux services dont ils ont si désespérément besoin. Il faut de l'aide pour les enfants ayant des besoins complexes. Ce sont tous des besoins criants, Monsieur le président.

Le gouvernement doit accélérer le processus d'appel d'offres et le calendrier de construction afin que ce projet soit réalisé une fois pour toutes dans les plus brefs délais pour les enfants du Nouveau-Brunswick. Je ne sais pas si la ministre va nous donner une mise à jour, mais, si ce n'est pas le cas, le ministre de la Santé va peut-être se lever encore une fois. Dites-nous quelles sont les informations qui ont mené à la décision de couper le projet de centre d'excellence pour les enfants en deux.

[*Traduction*]

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Eh bien, Monsieur le président, oui, je vais de nouveau prendre la parole là-dessus, car le député d'en face tend à avoir une amnésie sélective ici. Il semble oublier que la COVID-19 a enlevé beaucoup de temps pour faire avancer les choses dans la province. Je n'utilise pas cela comme excuse, mais j'essaie simplement de décrire la situation pour que le député d'en face se rende compte que le travail n'a pas cessé de se poursuivre — le travail n'a pas cessé d'aller de l'avant.

Des consultations ont eu lieu avec les jeunes. Des consultations ont eu lieu avec le milieu familial. Elles ont eu lieu avec des partenaires, et elles ont eu lieu avec des parties prenantes. Des partenaires, comme Partners for Youth, ont indiqué qu'une vision commune d'un centre provincial deviendrait un réseau — non seulement un emplacement mais un réseau entier — dans l'ensemble de la province.

Monsieur le président, c'est encore une occasion pour nous de féliciter les gens qui interviennent jour après jour pour offrir des services de santé mentale ici dans la province aux jeunes, peu importe où ils se trouvent sur le spectre, qu'il s'agisse de cas complexes ou certains des cas moins complexes. C'est pourquoi je signale certaines des initiatives que nous avons déjà prises.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

[*Original*]

PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

M. D'Amours (Edmundston—Madawaska-Centre, L) : Monsieur le président, la pandémie a donné un dur coup à nos entrepreneurs et à nos PME, à tel point que plusieurs n'ont pu passer au travers de celle-ci. Pendant ce temps, le gouvernement conservateur accumule des centaines de millions de dollars d'excédents sur leur dos.

La pandémie n'a pas suffi, voilà maintenant que la valeur foncière des propriétés est en hausse de plus de 8 milliards. Et Énergie NB augmentera ses tarifs de près de 9 %. C'est comme tirer une brique dans la fenêtre des entreprises, actuellement. Que fera le gouvernement pour appuyer nos entreprises avant que d'autres d'entre elles ne ferment et que des personnes et des familles perdent le gagne-pain dont elles ont besoin chaque jour?

[*Traduction*]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je ne pense pas avoir saisi une question, là. Toutefois, s'il y en avait une, le député pourrait peut-être la poser de nouveau. Je n'ai pas saisi la question.

M. D'Amours (Edmundston—Madawaska-Centre, L) : Monsieur le président, honnêtement, j'espère que je ne perdrai aucune de mes questions aujourd'hui.

[*Original*]

C'est bien simple, Monsieur le président. C'est clair que le premier ministre n'a pas prêté attention aux questions de l'opposition.

Que fera le gouvernement pour s'assurer que les entreprises, qui ont eu de la difficulté, pourront passer au travers de la situation, après les annonces de l'augmentation de près de 8 milliards de dollars de la valeur foncière et de l'augmentation de près de 9 % des tarifs d'électricité?

Nous savons que les entreprises ont eu des défis pendant la pandémie. Nous savons que, aujourd'hui, les entreprises auront encore plus de difficulté à passer au travers de cette situation. Les gens de la province ont besoin de leur gagne-pain pour être certains de pouvoir faire vivre leur famille. Monsieur le président, que fera le gouvernement pour appuyer nos petites et moyennes entreprises au Nouveau-Brunswick?

[*Traduction*]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Je sais que le député d'en face s'est un peu perdu dans tous les renseignements qu'il essayait de communiquer avant de décider en fait de demander quelque chose ou non. Toutefois, je suppose qu'il y a quelque chose qui sous-tend cela.

Le député aimerait peut-être avoir un peu de précision sur ce que font les petites entreprises dans la province. Elles croissent comme elles ne l'ont jamais fait auparavant. Elles s'étendent dans toutes les directions. Vous savez, le plus gros problème qu'elles ont est de trouver des gens, car nous avons besoin de plus de gens pour être à la hauteur de la croissance.

Monsieur le président, oui, nous savons que les évaluations sont en hausse. La valeur des biens de tout le monde est maintenant plus élevée qu'elle ne l'était. On se pose une question fondamentale lorsque le processus d'évaluation entre en jeu, à savoir : Vendrait-on sa maison à un tel prix? On dirait : Oh, non, je voudrais plus que cela. Ou on pourrait dire : Eh bien, oui, je suppose que l'évaluation est juste.

Monsieur le président, nous savons que la province est en pleine croissance et nous savons que cela nous pose des défis. Grâce à la capacité que nous avons générée à l'interne et à la façon dont nous sommes en mesure de travailler avec l'argent que nous avons, nous sommes en mesure de réduire les impôts, de continuer à réduire les impôts et de rendre moins coûteux pour les gens de travailler, de vivre et de s'installer ici, ce qu'ils font. C'est ce que les gens cherchent, et je suis fier de faire partie d'un gouvernement qui en fait partie.

[*Original*]

M. D'Amours (Edmundston—Madawaska-Centre, L) : Monsieur le président, pendant que nos entreprises ont de la difficulté à suivre la croissance de l'inflation — j'espère que le premier ministre écoute —, le gouvernement se paie la traite avec les hausses des évaluations foncières et avec l'augmentation des tarifs d'électricité. À cela s'ajoute le manque criant de personnel pour être en mesure de fonctionner complètement de manière efficace.

Où est le gouvernement et que fait-il pour s'assurer que notre province pourra avoir suffisamment de ressources humaines pour aider nos industries ainsi que nos petites et moyennes entreprises? Le premier ministre attend-il que nous soyons en pleine crise économique pour nous dire : Nous n'avons plus les moyens et nous sommes désolés? Ce que la population du Nouveau-Brunswick, les propriétaires des petites et moyennes entreprises et l'ensemble des industries veulent savoir, c'est que le gouvernement a un plan pour s'assurer d'avoir suffisamment de ressources humaines pour l'avenir.

[*Traduction*]

L'hon. M^me^ Dunn (Saint John Harbour, ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable de l'Immigration, ministre des Affaires autochtones, PC) : Merci, Monsieur le président. Je félicite le député d'en face d'avoir en fait soulevé la question au sujet des petites entreprises. Je suis fière de prendre la parole aujourd'hui pour parler de certaines des excellentes choses que nous avons faites dans la province. Notre cible était 34 millions de dollars pour les exportations, et nous avons en fait atteint 94 millions. N'est-ce pas formidable? Nous avons signé plus de 70 marchés dans la province — 2 000 emplois — formidable, là encore. Nous avons aidé 36 compagnies à pénétrer 94 marchés. C'est assez remarquable et n'a jamais été fait auparavant. Nous avons servi plus de 7 000 entreprises grâce à notre programme de navigateurs d'affaires, avec un taux de satisfaction de 97 %. De pareilles grandes choses se passent dans la province. Merci de la question.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

[*Original*]

ÉNERGIE NB

M. K. Chiasson (Tracadie-Sheila, L) : Monsieur le président, comme vous le savez, la semaine dernière, Énergie NB a annoncé qu'elle imposerait une augmentation des tarifs d'électricité de 8,9 % à tous ses clients commerciaux et résidentiels. La société de la Couronne a indiqué que cette augmentation était nécessaire et que tous ses clients devaient y contribuer afin de l'aider à résoudre ses problèmes financiers. Toutefois, ce matin, nous apprenons que les six usines de pâtes et papiers du Nouveau-Brunswick ne seront pas touchées par cette importante augmentation.

Au bout du compte, voici ce que j'aimerais savoir : Le ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie peut-il nous expliquer le raisonnement qui explique l'exclusion de ces six usines de l'augmentation des tarifs d'électricité qui entreront en vigueur l'année prochaine?

[*Traduction*]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, le député d'en face est bien au courant du processus lié à la CESP et à la demande qu'Énergie NB dépose maintenant. C'est un processus qui remonte à longtemps, et il y aura beaucoup d'intervenants et une bonne compréhension de ce à quoi sert la demande et pourquoi.

Nous pouvons passer du temps à la Chambre à faire des allers-retours sur chaque détail de la demande, ou nous pouvons laisser le processus se dérouler et laisser la CESP faire exactement le travail qu'elle est censée faire — analyser la demande, demander si elle est valable ou non, et l'accepter ou la rejeter. C'est pourquoi nous avons une Commission de l'énergie et des services publics —pour faire son travail et protéger les gens de la province. Merci, Monsieur le président.

M. K. Chiasson (Tracadie-Sheila, L) : Merci, Monsieur le président. C'est drôle, Monsieur le premier ministre. Énergie NB a dit ce matin dans le journal que cela n'a rien à voir avec Énergie NB. Tout est lié à la mesure législative en place pour les subventions. Encore une fois, je vous demande : Qu'est-ce qui justifie l'exclusion des six usines de pâtes et papiers de la province de l'augmentation qu'Énergie NB impose en fait à chaque personne au Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je vais continuer et redire que nous avons un processus en cours. Je sais que l'augmentation proposée des tarifs est plus élevée que celle que nous avons connue au cours des dernières années. Il y a plusieurs raisons à cela. Énergie NB cite des coûts supplémentaires, qu'elle a engagés au fil des ans en raison de décisions prises à Chambre, s'élevant à environ un milliard et demi de dollars. Énergie

NB a en fait dit que 2 ¢ de l'augmentation de 8 ¢ sont directement liés à la taxe sur le carbone et aux coûts connexes. Cela correspond à environ 22 ou 24 milliards de dollars par année.

Vu le processus que nous avons actuellement à l'Assemblée législative, y aurait-il eu une discussion avant que la CESP aille de l'avant avec l'augmentation des tarifs? Rien n'a changé, Monsieur le président, en raison de la suggestion ou de la demande d'augmentation des tarifs. Rien n'a changé ; il faut alors laisser le processus se dérouler. À l'avenir, si nous devons changer quelque chose parce que c'est injuste, nous le ferons. Toutefois, à l'heure actuelle, nous avons un processus. Nous avons une mesure législative. Nous ne changeons rien à cela, et nous laissons le processus se dérouler. Faisons en sorte que cela se produise et faisons ce que nous avions prévu de faire dès le début. Merci.

M. K. Chiasson (Tracadie-Sheila, L) : Merci, Monsieur le président. Il est drôle que le premier ministre parle du processus et de laisser le processus suivre son cours. Lorsque Irving Oil allait faire face à une augmentation, il était en fait prêt à écrire une lettre. Je pense qu'il a écrit une lettre, et quelqu'un l'a signée ou a été forcé de la signer.

Encore une fois, Énergie NB a dit aujourd'hui que cela n'a rien à voir avec Énergie NB et sa décision d'imposer ou non une telle augmentation aux usines de pâtes et papiers. Il s'agit de la mesure législative qui est en place et qui accorde des subventions aux usines. Alors, je redemande au premier ministre : Pouvez-vous expliquer la justification de ces subventions? Sont-elles encore nécessaires aujourd'hui?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, nous savons très bien que nous n'avons rien changé ici. Nous n'avons pas apporté de modification législative en raison de la demande à la CESP ou de la demande d'Énergie NB.

Toutefois, j'aimerais revenir en arrière et corriger le député d'en face quant à la lettre. S'il veut lire la lettre et revenir en arrière, plutôt que de revenir à une partie de l'histoire, il faut demander : Eh bien, que s'est-il passé pendant la période où la Nouvelle-Écosse a augmenté les tarifs de 4 ¢ ou 5 ¢ le litre lorsque Irving Oil demandait des augmentations? L'Île-du-Prince-Édouard peut ou non l'avoir fait. Terre-Neuve a augmenté ses tarifs à ce moment-là, Monsieur le président, mais nous ne l'avons pas fait. Tout ce que nous avons fait, c'est demander à la CESP d'analyser la situation et de mener le processus. Savez-vous quoi? Le processus n'a jamais eu lieu. Irving Oil s'est retirée et a dit : Eh bien, nous ne poursuivrons pas le processus. Or, savez-vous quoi? Nous n'avons pas changé le prix d'un sou, Monsieur le président — pas d'un sou. Alors, laissons les faits parler d'eux-mêmes. Merci.

[*Original*]

ÉCOLES

Mme Thériault (Caraquet, L) : Monsieur le président, il y a un mois, le gouvernement annonçait en grande pompe un soutien accru aux programmes alimentaires de 110 écoles du sud de la province, dans le but d'offrir aux élèves vulnérables un meilleur accès à des repas sains ou à des déjeuners gratuits. Si l'initiative est louable, les parents du nord de la province et moi-même nous interrogeons sur la stratégie du gouvernement, qui exclut des régions comme la Péninsule acadienne, Chaleur ou le Restigouche, où le taux de pauvreté infantile est le plus élevé.

Alors, ma question est pour le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance : Comment expliquez-vous que ces repas gratuits soient réservés aux enfants de certaines régions de la province seulement?

L'hon. M. Cardy (Fredericton-Ouest—Hanwell, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Monsieur le président, je remercie la députée pour sa question. Tout d'abord, ce n'est pas du tout correct de dire que c'est une question d'une région par rapport à une autre. C'est un programme qui a commencé il y a deux ans. Nous ajoutons constamment des écoles, et c'est pour cela que toutes les écoles de la province ne sont pas couvertes en ce moment.

On essaie toujours de nous assurer que, lorsqu'on offre un programme, ce dernier soit de haute qualité et cible vraiment les jeunes qui ont des besoins. Nous avons besoin de renforcer cette possibilité pour véhiculer le message que nous avons besoin de demander aux parents de soutenir au maximum leurs enfants. Mais, quand les parents ne peuvent pas, nous devons absolument aider les jeunes.

Toutefois, aujourd'hui, nous n'avons pas un programme qui dit : Oui, il y a un endroit dans la province qui reçoit de l'aide mais pas un autre. Nous ajoutons des écoles chaque année pour nous assurer que nous avons un programme provincial pour aider tous les jeunes de la province qui ont besoin de notre aide. Merci beaucoup pour la question.

Mme Thériault (Caraquet, L) : Merci, Monsieur le ministre, par l'entremise de la présidence. Je veux rappeler que le gouvernement conservateur, lors de sa campagne électorale de 2020, avait promis de mettre en place des programmes alimentaires dans toutes les écoles de la province en 2021-2022. Par conséquent, on aimerait savoir ceci : Quel est le plan du ministre et dans quel ordre les écoles seront-elles choisies, parce qu'il me semble que ce sont toujours les écoles du nord de la province qui passent en dernier, alors que le taux de pauvreté infantile est le plus élevé dans cette région?

D'ailleurs, il y a déjà des initiatives communautaires, je pense. Entre autres chez nous, il y a la Fondation des petits déjeuners de la Péninsule acadienne. Le ministère aurait pu se

greffer à ces initiatives, car elles sont prêtes à recevoir… Les enfants du nord du Nouveau-Brunswick ont autant droit à ces repas que les élèves d'ailleurs.

Alors, comment expliquez-vous l'annonce qui fait en sorte que seule une partie des enfants de la province ont droit à ces repas? La question que je me pose est celle-ci : Après 50 ans du programme Chances égales pour tous, sommes-nous encore une société à deux vitesses?

L'hon. M. Cardy (Fredericton-Ouest—Hanwell, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci encore à la députée pour sa question. Tout d'abord, c'est triste de voir cet effort pour créer de la division basée sur les régions de notre province. C'est triste de voir l'opposition créer de la division basée sur la langue dans cette province ; c'est triste.

Comme je l'ai déjà dit dans ma réponse à la dernière question, il y a un programme auquel on ajoute des écoles chaque année. Je sais avec certitude que la députée qui a posé la question et que tous les parlementaires dans cette salle aujourd'hui comprennent qu'on a survécu à une pandémie au cours des dernières années. Cette pandémie a causé des retards avec quelques programmes, sans aucun doute. Mon choix, à titre de ministre, et notre choix, comme gouvernement, quand on a le choix de faire quelque chose trop rapidement sans les préparations nécessaires, sont de ne pas faire ce choix. On va mettre en place des programmes durables et bien dotés en ressources qui ciblent précisément les besoins de notre population. Dans ce cas-ci, ce sont les jeunes de notre province. Merci, Monsieur le président.

[*Traduction*]

ÉNERGIE NB

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Monsieur le président, Robert Jones a signalé sur les ondes de CBC ce matin que 3,4 millions de dollars de l'augmentation tarifaire proposée par Énergie NB serviront à augmenter les subventions que la *Loi sur l'électricité* oblige l'entreprise de services publics à accorder à six usines de pâtes et papiers. La mesure a été présentée par les Conservateurs et appuyée par les Libéraux. Cela portera la subvention globale aux usines de pâtes à 14,7 millions l'année prochaine. Celles-ci ont obtenu tout un marché. Nous paierons tous des tarifs d'électricité plus élevés afin que des compagnies dirigées par des milliardaires génèrent encore plus de richesse pour eux. En fait, les clients dans la province ont payé 100 millions au cours des 10 dernières années pour subventionner les usines de pâtes en question.

Monsieur le président, le ministre de l'énergie déposera-t-il un projet de loi afin de retirer de telles subventions dans la *Loi sur l'électricité* afin qu'Énergie NB puisse recouvrer ses coûts d'approvisionner en électricité les usines de pâtes auprès des usines de pâtes plutôt qu'auprès des clients?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je pense que nous avons bien traité de la question, mais, en ce qui concerne la compréhension du processus et la recommandation que la CESP formulera, je pense que la commission examinera la portée générale de la demande et dira ce qui est pertinent, ce qui ne l'est pas et ce qui est logique pour les actionnaires — les gens de la province. Ensuite, comment irons-nous aller de l'avant?

Débattre ce qui est proposé dans la demande actuelle et le faire ici à la Chambre et suggérer que nous apportions des modifications prématurées à la mesure législative sans comprendre le résultat des audiences, au cours desquelles beaucoup de renseignements seront fournis et beaucoup d'intervenants se présenteront… Il y aura toutes sortes d'études et d'enquêtes. Je suppose que cela en sera une. La situation sera analysée pour déterminer si c'est juste ou non pour l'industrie et pour les clients, et il y aura une recommandation.

Monsieur le président, encore une fois, nous réagirons au processus et aux recommandations qui en découleront. C'est ainsi que cela fonctionne. Il y a beaucoup d'occasions d'intervenir et d'avoir son mot à dire dans ce processus ; alors, il faut le laisser se dérouler.

[*Original*]

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Monsieur le président, le rôle de la Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick n'est pas de faire un commentaire sur les politiques du gouvernement ; ce n'est pas du tout son rôle.

Les gouvernements successifs ont été généreux envers les milliardaires qui possèdent les papetières du Nouveau-Brunswick ou qui y ont investi. Ces gouvernements ont garanti l'approvisionnement en bois pendant 25 ans. Ils ont réduit les évaluations foncières et limité les taux d'impôts fonciers. Ils ont vendu du bois à des prix de débarras. Ils ont subventionné les coûts d'électricité pour les usines.

En tout temps, les gens du Nouveau-Brunswick voient d'énormes augmentations de leur évaluation foncière, et Énergie NB demande la plus importante augmentation des tarifs d'électricité que nous ayons vue depuis des années. Comment exactement le ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie peut-il continuer à justifier ces traitements spéciaux pour les riches, alors que les gens du Nouveau-Brunswick ordinaires doivent endurer de telles augmentations?

[*Traduction*]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Je pense que les changements apportés au cours de la réforme municipale afin de donner aux collectivités une marge fiscale visant l'industrie lourde et ainsi de suite étaient une mesure pour permettre aux collectivités d'imposer

directement les industries lourdes qui, selon elles, n'étaient pas imposées correctement. Il y a beaucoup de renseignements quant à des comparaisons entre diverses industries et quant à l'imposition qui devrait avoir lieu. Je sais que le ministre examine d'autres catégories à envisager d'adopter à l'avenir et comment elles ont du sens, car diverses provinces peuvent avoir de nombreux barèmes différents.

Je pense que, si nous décidons comment nous effectuons l'évaluation, comment les CESPs envisagent la situation et comment notre tarif est établi, nous mettrions tout cela en contexte. À l'heure actuelle, nos tarifs au Nouveau-Brunswick sont environ 30 % inférieurs, je pense, à ceux de la Nouvelle-Écosse, par exemple. Nous venons à peu près au troisième ou quatrième rang au pays. Nous savons qu'Énergie NB a une dette énorme et, comme je l'ai dit, qu'elle a certaines raisons pour lesquelles c'est le cas. Par conséquent, Monsieur le président, il y a un élément dans la façon dont nous mesurons cela et dont nous nous assurons que nous avons des tarifs qui sont comparables et concurrentiels à la fois pour l'industrie et nos actionnaires afin que nous obtenions les bons chiffres.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

SANTÉ MENTALE

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Je vais m'en tenir à la santé mentale. Nous savons que le défenseur des enfants et des jeunes a récemment exprimé des préoccupations quant à l'absence de buts définis pour l'accès aux services de santé mentale pour les jeunes. Nous avons parlé plus tôt du centre d'excellence. Le défenseur a constaté de graves lacunes quant à la planification et à la stratégie à long terme dans plusieurs domaines clés tels que les ressources humaines, le recrutement, les partenariats communautaires, les services aux Premières Nations et les soins primaires en santé mentale. Nous savons qu'il a dit que le gouvernement actuel a une foule de projets pilotes, mais il a dit qu'un projet pilote sans plan est un placebo.

Le défenseur s'attend à une mise à jour d'ici huit mois, et il donnera une mise à jour. Il s'attend à un plan exhaustif de la part du gouvernement actuel pour aborder les questions en ce qui concerne le recrutement des ressources humaines et ainsi de suite. Il veut un calendrier défini. Nous demandons si le gouvernement actuel est prêt à répondre à de telles recommandations et à fournir un plan complet pour répondre à chacune des recommandations du défenseur. Le gouvernement actuel est-il prêt à faire cela?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Eh bien, merci beaucoup, Monsieur le président, pour la question. Nous avons reçu le rapport du défenseur des enfants et des jeunes, et nous le prenons très, très au sérieux. Nous voulons examiner chacune des recommandations qui ont été formulées. Nous travaillons en étroite collaboration avec le Bureau du défenseur des enfants et des jeunes pour nous assurer que les besoins des

jeunes de la province sont satisfaits. Le défenseur a commenté un certain nombre de choses positives qui ont lieu maintenant.

J'ai remarqué que le député d'en face a dit que nous nous vantons lorsque nous faisons une bonne annonce mais que ce que les gens veulent entendre, c'est l'information. C'est l'information qu'ils veulent entendre — que nous allons de l'avant. Nous aidons les jeunes ici dans la province. J'ai été content de participer à la nouvelle loi sur les enfants et les jeunes il n'y a pas si longtemps, lorsque tous les parlementaires ont voté à l'unanimité pour adopter cette loi afin de donner aux jeunes une plus grande capacité d'accéder aux services dont ils ont besoin. Cela se poursuit, et nous continuerons à travailler avec toutes les parties prenantes tout au long du continuum afin d'améliorer la vie.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, une autre préoccupation légitime soulevée concerne les services de santé mentale dans les Premières Nations. Comme le ministre l'a dit, les gens d'en face peuvent parler de réussites. Nous pouvons examiner ce qui fonctionne, mais nous devons aussi examiner les lacunes et ce qui ne fonctionne pas. L'un des domaines est en fait les Premières Nations. Le défenseur des enfants et des jeunes a dit que les écarts entre les taux de suicide et une multitude d'autres indicateurs sont inadmissibles.

Le défenseur a dit que deux choses doivent être faites. Premièrement, les progrès signalés en matière de services à Elsipogtog doivent être accompagnés d'un plan de déploiement des services dans les 14 autres Premières Nations. Le défenseur dit que le problème est trop grave pour qu'il n'y ait qu'une seule histoire à raconter. Deuxièmement, il a dit qu'il doit y avoir au sein du gouvernement une personne servant de point de contact. Le défenseur a dit qu'il avait entendu trop de chefs et de dirigeants dire que tout le monde se renvoie la balle et qu'il n'y avait pas une personne servant de point de contact au sein du gouvernement actuel. Je demande alors : Le gouvernement actuel est-il prêt à aborder les préoccupations concernant les Premières Nations et les services de santé mentale offerts?

L'hon. M^me^ Dunn (Saint John Harbour, ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable de l'Immigration, ministre des Affaires autochtones, PC) : Merci, Monsieur le président, et merci au député d'en face pour la question très pertinente. Je dirais que je suis en fait d'accord avec le défenseur en ce qui concerne les lacunes dans les services. Dans le cas des Premières Nations, comme vous le savez probablement, la santé, la santé mentale et les dépendances sont en fait une responsabilité fédérale, de sorte qu'il y a une lacune dans ce que le gouvernement fédéral fournit réellement aux Premières Nations. Le Nouveau-Brunswick travaille en fait avec les RRS et les Premières Nations pour voir si nous pouvons effectivement combler cette lacune.

L'autre chose qui, je dirais, est vraiment importante au sujet du dossier des Premières Nations est que, au cours du premier trimestre cette année, nous avons eu 52 réunions avec les Premières Nations dans toute la province. Au cours de ces réunions, nous avons parlé de santé mentale, nous avons parlé de dépendances et nous avons parlé de logement. Nous avons parlé de toutes ces choses qui sont pertinentes pour les Premières Nations. Par conséquent, je veux poursuivre de telles discussions avec les Premières Nations, et je peux vous dire qu'il y a de ce côté-ci de la Chambre une grande défenseure en ce qui concerne la résolution de tels problèmes de dépendances, en particulier dans l'ensemble des Premières Nations.

Je peux aussi vous dire que j'ai parlé à l'un des chefs qui m'a dit que c'était probablement la principale priorité lorsqu'il s'agit de leurs collectivités. Par conséquent, on parle beaucoup de développement économique et de possibilités à cet égard, mais on parle aussi beaucoup de santé mentale et de dépendances.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Madame la ministre.

Le temps consacré à la période des questions est écoulé.